

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le Congrès des Instituteurs anglais 1952.* — **Vaud:** *Statut général des fonctions publiques cantonales et loi sur la caisse des pensions.* — *Admissions.* — *A l'E. N.* — *Postes au concours.* — *Communications sur l'Action Ecole Pestalozzi d'Echichens.* — **Neuchâtel:** *Comité central.* — *Cartel.* — *Admission.* — *Regrets.* — *Lendemain de course scolaire.* — *Un centenaire.* — *Mise au concours.* — *Du rapport du Département de l'Instruction publique.* — **Valais:** *U. P. P. V.* — **Communiqué:** *Voyage en Turquie.* — *Echanges de correspondance.* — **Variété:** *Lacune.*

Partie corporative

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS ANGLAIS

Scarborough, Pâques 1952

Scarborough est une importante station balnéaire sur la mer du Nord, pas très loin d'York. La ville s'étend sur une haute falaise, coupée de ravins et dégringole vers la mer avec abondance de raidillons, de ponts, d'ascenseurs et de funiculaires, propre à réjouir un Lausannois. Et le temps exceptionnellement beau qui a régné pendant toute la durée du Congrès a rendu fort agréable le séjour au bord de la mer où les plages comptaient autant de visiteurs, sinon de baigneurs, qu'en plein été.

Conformément à la tradition, c'est le samedi saint que le Congrès s'est ouvert devant environ 2500 délégués qui représentent les 199 000 membres de la **National Union of Teachers** (Union nationale des Instituteurs). Conformément à la tradition aussi, il règne, dans les séances du congrès, une discipline très stricte. Le nouveau président, solennellement installé, n'élève jamais la voix et un seul geste vers la sonnette apaise les mouvements de foule et calme les rires ou les exclamations. Car les rires ne sont pas rares, et la grande majorité des orateurs s'expriment avec un humour qui est vivement apprécié.

Je vous ferai grâce de l'ordre du jour des assemblées : une trentaine d'objets sont inscrits pour les séances publiques et environ 60 pour les séances privées. Je me contenterai de signaler les points qui m'ont paru les plus importants ou les plus caractéristiques du congrès de 1952.

De l'adresse présidentielle, je citerai seulement : « Nous devons faire tous nos efforts pour assurer l'accomplissement du programme du Ministre, quelque inadéquat que soit ce programme. Il est particulièrement important que les plans, dont nous assumons la responsabilité, pour la préparation du corps enseignant soient complètement mis à exécution. Sans cela, les exigences déjà trop basses que nous avons dû

admettre ne pourront même pas être maintenues au niveau actuel. Avant tout, nous devons affirmer notre confiance dans l'Acte d'Éducation et nous devons lutter pour sa réalisation complète ».

Parlant du développement des services sociaux depuis 1944, le président dit : « Notre idée du service social, c'est que le riche doit aider le pauvre, le travailleur aider le chômeur, le fort aider le faible. Malheureusement, cela a signifié quelquefois que l'honnête vient au secours du malhonnête, le consciencieux à celui du négligent. Il peut y avoir des abus dans tout service social et il n'est pas étonnant que des critiques se soient élevées à ce sujet. Les éducateurs en encourageant l'acceptation des obligations sociales contribuent au bien-être du pays. »

Depuis de nombreuses années, la N.U.T. mène une lutte active pour obtenir l'égalité des traitements, et à chaque congrès des résolutions catégoriques sont votées dans ce sens. Le principe ne semble d'ailleurs contesté ni chez nos collègues, ni par les sphères officielles. C'est surtout une question financière et la difficulté majeure est de trouver les 11 millions de Livres qu'il faudrait pour assurer la réforme. Cette année, ces dames ont perdu patience : le rapport de la sous-commission du Bureau exécutif qui exposait les démarches faites auprès des parlementaires pour obtenir l'égalité des traitements et qui préconisait de continuer cette politique d'intervention auprès du Parlement, a été refusé et renvoyé à l'exécutif qui doit organiser dans tout le pays une campagne énergique jusqu'au succès de cette revendication.

Dans une intervention très spectaculaire, mais vigoureusement applaudie et abondamment commentée dans toute la presse britannique, Miss Bertie, ancienne présidente de la N.U.T., a déclaré : « Nous sommes une nation qui obéit aux lois et nous ne désirons pas nous engager dans l'illégalité ; mais nous sommes déterminés à obtenir l'égalité et si nous pouvons l'avoir par des moyens constitutionnels, nous les emploierons certainement ; mais si ces moyens constitutionnels ne nous donnent rien, nous imiterons les suffragettes ». Et encore : « Pensez aux chiffres astronomiques dont on parle pour d'autres choses ; quand vous venez me dire que vous ne pouvez trouver 11 millions de Livres, pour accomplir un simple acte de justice, j'ai le droit de vous dire que je ne vous crois pas ».

Un autre problème dont l'acuité croît d'année en année est celui des classes surchargées (en 1951, 35 000 classes primaires et secondaires comptaient plus de 40 élèves). Mais toutes les résolutions passées et présentes se heurtent à des réalités très matérielles : recrutement, et cela comprend aussi bien la préparation du corps enseignant que le problème des traitements et locaux, et à l'arrière-plan, de nouveau surgit le problème budgétaire, aussi bien sur le plan national que sur celui des autorités locales.

En fait, les éducateurs anglais sont inquiets de la politique générale poursuivie en matière d'éducation par le gouvernement britannique. La loi de 1944, progressive et généreuse, n'a pas encore son plein effet, et l'énorme augmentation des effectifs scolaires pèse de tout son poids sur une organisation qui est loin d'être achevée. Et au moment où d'im-

portants crédits seraient nécessaires pour que l'école pût faire face à sa tâche, la politique de réarmement exige de telles dépenses que les sommes consacrées à l'éducation ne peuvent être augmentées ; bien plus, le gouvernement demande des économies de 5 % sur tous les budgets, au moment même où l'augmentation du coût de la vie rend insuffisantes les prestations accordées autrefois dans une situation moins tendue.

Une des déceptions du corps enseignant est que le ministre de l'Education, Miss Florence Horsbrugh, ne fait pas partie du Cabinet, où se prennent les décisions importantes, et que par conséquent, elle se voit reléguée, en quelque sorte, à un ministère de second rang. Miss Horsbrugh a participé au congrès de Scarborough ; elle y a pris la parole et, très franchement, a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à une amélioration rapide de la situation et que les sept ou huit prochaines années seront un véritable test de la détermination, de la patience et de l'ingéniosité des éducateurs.

Quant à la question des traitements, et à leur adaptation au coût de la vie, elle dépend d'un comité paritaire (autorités locales et corps enseignant) dit « Comité de Burnham », dont les décisions se sont trouvées bloquées par l'opposition entre les deux parties ; il a fallu, après de longues négociations recourir à un arbitrage, et l'augmentation des traitements pourra être examinée ; mais je pense revenir plus en détail, dans un prochain article sur cette organisation que nous avons beaucoup de peine à concevoir, et sur sa procédure.

Pour les traitements, je lis dans le « News Chronicle » du 18 avril l'exemple suivant : un instituteur de 25 ans affirme que son traitement, alors qu'il est marié depuis un an, s'élève à 22 Livres 19 sh. par mois (à peu près 280 fr. suisses) dont il faut ôter 17 Livres pour le loyer et le chauffage. Il reste donc pour la nourriture, les vêtements, les transports, etc., 6 Livres par mois (environ 75 fr. suisses). Ce n'est vraiment pas beaucoup ! Il va sans dire que je laisse au journal la responsabilité de ces chiffres.

Je voudrais signaler aussi le culte solennel organisé le dimanche de Pâques, uniquement pour les participants au Congrès, sous la présidence de l'archevêque d'York et avec une liturgie spéciale. Ce dernier, dans son sermon, a insisté sur le but de l'éducation qui est avant tout de développer la personnalité des enfants et il a pris résolument position contre les classes surchargées qui rendent impossible l'accomplissement de cette tâche essentielle.

En terminant ce compte rendu trop long, mais aussi très incomplet, je voudrais remercier la N.U.T. pour toutes les attentions dont ses hôtes étrangers sont l'objet et qui ont rendu à la fois si instructif et si agréable notre séjour à Scarborough.

G. W.

« Caravelle » et « L'Ecolier Romand » sont des journaux bien faits. Mais un petit nombre d'enfants seulement décident spontanément de s'y abonner. La plupart ont besoin d'être encouragés.



STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONS PUBLIQUES CANTONALES ET LA LOI SUR LA CAISSE DES PENSIONS

L'assemblée des délégués S.P.V. du 3 mai 1952 avait chargé le Comité de faire envoyer à chaque membre du corps enseignant les documents ci-dessus.

M. Martin, chef de service de l'enseignement primaire, répond ce qui suit à la requête des délégués : « Nous avons le regret de vous informer que le Conseil d'Etat a pris la décision de ne pas remettre ces documents aux fonctionnaires, faute de moyens financiers. Il ne peut malheureusement pas être fait d'exception pour le corps enseignant ».

Le Comité.

ADMISSIONS

Depuis la publication de notre dernière liste, les collègues suivants ont demandé leur adhésion à notre société. Nous sommes heureux de les accueillir :

Goy Yvette, Cully ; Grandchamp Jacqueline, Epesses ; Rosset Micheline, Savigny ; Beney Jean-Louis, Savigny ; Rossat Violaine, Grandcour ; Paillard Edouard, Bougy Villars ; Aubert Pierre, Mollens ; Jaccard-Gerber Marguerite, Lausanne ; Guberan Anne, Orbe ; Capt Raymond, Penthalaz ; Reguin Nelly, Prangins ; Maillefer Suzanne, Le Sentier ; Aeschmann Fernande, Nyon ; Banderet Marcelle, Payerne ; Bisang Liliane, Crissier ; Bissat Lily, L'Auberson ; Buffat Anne-Marie, Rossinière ; Burnet Françoise, Etoy ; Champod Gertrude, Ste-Croix ; Cornaz Gilberte, Lavigny ; Delaporte Ellen, Epalinges ; Devenoge Anny, Ste-Croix ; Diserens Hélène, Granges-Marnand ; Dubath Nicole, Baulmes ; Dürst Gilberte, Orbe ; Eberlé Yvette, Pully ; Favre-Bettex Irène, Clarens ; Favre Simone, Bussigny ; Gavillet Mariette, Villarzel ; Junod Liliane, Pully ; Kuffer-Gindroz Madeleine, Lausanne ; Ledoux Eliane, Henniez ; Lenoir-Rubattel Suzanne, Les Moulins ; Moreillon Lucette, Crissier ; Morier Germaine, La Chaux/Cossonay ; Murisier Jacqueline, Vallorbe ; Reymond Jacqueline, Gollion ; Rochat Huguette, Gland ; Rochat Jacqueline, Allaman ; Senaud Eliane, Roche ; Sulliger Marie-Louise, Ste-Croix ; Tanner Hélène, Orbe ; Bettens Etienne, Rossinière ; Büetiger Jean-Jacques, Ballaigues ; Frei Jean, Vers L'Eglise (O. dessus) ; Golay Roland, La Sarraz ; Guex Jean, Maraçon ; Liardet Pierre, Moiry ; Meyer André, Les Posses/Bex ; Monod Daniel, Orny ; Pahud Jacques, La Forclaz ; Péguiron René, St-Georges ; Reymond Pierre, Bursinel ; Roux Charles, Vers L'Eglise ; Schmid Alfred, St-Oyens ;

Tappy Eric, Les Moulins ; Thévoz François, Givrins ; Zahnd Charles, Grancy ; Schneider Bernard, Villars Mendraz ; Durussel Maurice, Sotens ; Ecoffey Rosemary, La Tour de Peilz ; Blandenier Myriam, Jongny ; Visinand Blanche-Marie, Corsier ; Hochstrasser Henri, Villars Bramard ; Dormont Charles, Corcelles/Payerne ; Gruaz Michel, Villars le Comte ; Grandjean Michel, Daillens ; Pasteur Jacqueline, Syens ; Martin Liliane, Château-d'Oex ; Pahud Jacques, Ropraz ; Chamot Robert, Peney ; Volet Dora, Vers L'Eglise ; Nicolas Suzi, Morges ; Noguet Nelly, Ste-Croix ; Hugonnet Dolly, Ste-Croix ; Sénéchaud Jacques, Grens s/Nyon ; Patthey Sylvia, Corcelles le Jorat ; Lador Pierre, Serix/Oron.

A L'ECOLE NORMALE

A la suite des examens complémentaires qui ont eu lieu les 1er et 4 juillet, les candidats suivants ont obtenu le brevet pour l'enseignement primaire :

Mlle Janine Jaton, à Chapelle s. Moudon ; MM. Daniel Bessat, à Lausanne ; Michel Favre, à Renens ; Bernard Goy, à Vallorbe ; Jacques Laufer, à Cheseaux s. Lausanne ; Michel Pavillard, à Essertines s. Yverdon ; Olivier Piguet, au Sentier ; Pierre Rapin, à Montricher.

Nos félicitations.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 12 juillet.

Institutrice enfantine : **La Tour-de-Peilz** (Entrée en fonctions : 1er septembre 1952. Indemnité de résidence : 200 fr.).

Délai : 16 juillet.

Institutrice primaire : **Begnins**.

Institutrice semi-enfantine : **L'Etivaz**.

Institutrice enfantine : **Pully** (éventuellement semi-enfantine).

Délai : 23 juillet.

Instituteur primaire supérieur : **Ollon** (Villars).

Instituteurs primaires : **Leysin - Ollon** (St-Triphon).

Institutrices primaires : **Corcelles p. Payerne** (1er septembre 1952),
Leysin (1er novembre 1952).

Institutrice semi-enfantine : **St-Cergue** (1er novembre 1952).

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Montreux-Châtelard** (1er octobre 1952).

COMMUNICATIONS SUR L'ACTION ECOLE PESTALOZZI D'ECHICHENS

lancée par **Vêtements FREY S.A.**

et patronnée par la **Section vaudoise de l'Aéro-Club de Suisse**

Résultat final de l'Action

Le gros travail de dépouillement étant terminé, nous pouvons vous faire connaître les résultats de cette Action. Y compris les prix reçus et quelques dons, la recette brute atteint Fr. 66,066.—. Déduction faite

des frais et des prix à distribuer, il reste la belle somme nette de Fr. 38,600.—, dont Fr. 15,000.— sont attribués au budget 1952 de l'Ecole Pestalozzi et Fr. 23,600.— à sa réorganisation.

Concours du ballon Helvétia

Il a été vendu, dans toutes les classes du canton, 63 474 cases dont 4334 gratuites. Six personnes ont supposé la distance exacte que parcourrait le ballon, soit 21 km. 700. Elles ont reçu : l'une d'entre elles (tirage au sort) un fourneau de Fr. 200.—, les cinq autres une montre Nardin de Fr. 160.—. Outre cela il a été distribué :

4 prix de Fr. 160.—	248 prix de Fr. 10.—
9 » » 150.—	27 » » 5.60 à 9.15
2 » » 100.—	825 » » 5.—
2 » » 50.—	263 » » 4.25 à 4.65
28 » » 21.— à 35.—	346 » » 4.—
111 » » 20.—	15 » » 3.10 à 3.90
17 » » 11.— à 19.—	127 » » 2.—

Il y a donc eu 3174 prix de distribués pour une valeur de 18,496 francs 25 aux personnes ayant indiqué des distances comprises entre 13 km. 201 m. et 30 km. 199 m.

Concours de ballonnets

3003 ballonnets ont été lâchés. Environ 800 cartes sont revenues en retour, l'une de Arjunga en Suède, 1150 km., l'autre de Darrow près de Lübeck (au bord de la mer Baltique). Plusieurs de ces cartes sont revenues de la Hesse, la plus grande partie de la vallée du Rhin de Bâle à Francfort sur le Main. Un grand nombre de ballonnets sont tombés sur la ligne Savigny, Puidoux, Bienne et Bâle. — Quelques cartes nous sont revenues de Pully, Chexbres, Aigle et une de Palanza sur le Lac Majeur. — Un ballonnet est tombé à Abondance au-dessus de Thonon. — Quelques-uns sont tombés dans la direction de Rolle-Nyon.

Il est intéressant de noter qu'un ballonnet lâché à 10 h. le matin a été ramassé à Schwemmingen dans la Forêt Noire à 14 h. 55 après avoir parcouru 220 km.

Les prix distribués pour ce concours sont les suivants :

1 prix de Fr. 160.—	5 prix de Fr. 10.—
2 » » 50.—	16 » » 5.—
2 » » 40.—	18 » » 4.—
3 » » 21.— à 35.—	105 » » 2.—

Concours des classes pour le fonds de courses :

1 prix de Fr. 100.— à la classe de Mlle M. Roulier, Lausanne : 327 cases ; 1 prix de Fr. 50.— à la classe de M. John Basset, Yverdon : 317 cases ; 1 prix de Fr. 50.— à la classe de M. M. Sénéchaud, Lausanne : 304 cases ; 1 prix de Fr. 25.— à la classe de M. P.E. Reymond, Le Sentier : 270 cases ; 1 prix de Fr. 25.— à la classe de M. André Charlet.

Lausanne : 256 cases ; 1 prix de Fr. 25.— à la classe de M. Marcel Baudan, Trélex : 250 cases ; 1 prix de Fr. 25.— à la classe de F. Favre, Vallorbe : 248 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de M. A. Mayor, Lausanne : 241 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de Mlle G. Matile, Vevey : 239 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de M. Robert Raymond, Morges : 238 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de M. Charles Mellet, Lausanne : 236 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de Mlle R. Deluche, Yverdon : 236 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de Mlle G. Aubert-Aubert, Le Sentier : 234 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de Mlle Bourl'honne, Vevey : 231 cases ; 1 prix de 10.— à la classe de M. J. Regamey, Morges : 230 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de M. Ls. Hennard, Lausanne : 224 cases ; 1 prix de Fr. 10.— à la classe de Mme Henchoz-Favre, Château-d'Oex : 218 cases.

Concours de vols d'avion

Pierre Groux, Lausanne	90	cases	gratuites	et	payantes
J.-C. Favre, Lausanne	80	»	»	»	»
Josiane Favre, Lausanne	70	»	»	»	»
Gilbert Magnin, Lausanne	60	»	»	»	»
Armand Desarzens, Lausanne	50	»	»	»	»
Pierrette Salomon, Pompaples	46	»	»	»	»

Nous tenons à dire notre vive reconnaissance aux instituteurs et aux institutrices des classes primaires vaudoises, à leurs élèves et à toutes les personnes qui ont collaboré à cette action dont le résultat nous permet d'envisager dès maintenant la deuxième étape de la réorganisation de l'Ecole Pestalozzi d'Echichens.

Jacques Besson, directeur.



COMITÉ CENTRAL

Il a tenu sa première séance après l'assemblée cantonale de Corcelles, le 25 juin.

Entre autres questions, il a examiné un projet de règlement de section S.P.N.—V.P.O.D. que le président avait pris la peine d'élaborer minutieusement. La discussion, à laquelle M. Deppen prit une grande part, démontra la vanité de beaucoup de précisions qui figuraient déjà dans les statuts de la V.P.O.D. Il est décidé, par raison d'utilité toute pratique, d'alléger le texte de tout ce qui pourrait faire double emploi, et de se limiter aux dispositions administratives d'ordre interne. Ainsi le règlement sera réduit à sa plus simple expression.

Puis un compte rendu de la dernière assemblée du Comité du Fonds scolaire de prévoyance nous est donné par M. Zwahlen. Chacun est vivement intéressé mais déplore qu'il faille une réunion du C.C. pour être renseigné. On souhaite vivement que chaque section, chaque délégué au C.C. pour le moins, soit mis au courant du travail fait par le Comité du fonds. Il y a là un manque de contact qui rend illusoire notre représentation et lui enlèvera bientôt son sens. Pour cette fois, le lecteur pourra s'en référer à l'obligeante lettre de Mlle L'Eplattenier parue dans l'« Educateur » du 28 juin.

Enfin, M. Hügli est nommé délégué du C.C. au Comité de gérance du Fonds des non-syndiqués. W. G.

CARTEL

L'assemblée des délégués réunie le 27 juin, a pris connaissance des pourparlers en cours au sujet des Fonds publics de retraite. Les trois experts se sont réunis le 26 juin et nous comptons bien être renseignés sans tarder.

Elle a entendu aussi un rapport sur toutes les questions en suspens. Notre actif président, M. de Meuron, est sans cesse en éveil et ne laisse rien passer. Aussi, chacun lui renouvelle-t-il son entière confiance sachant qu'il a en lui le mandataire le plus autorisé.

W. G.

ADMISSION

M. Jacques Lesquereux, instituteur au Parc (St-Sulpice), a été reçu dans la section Val de Travers. Cordiale bienvenue à notre jeune collègue !

W. G.

REGRETS

Les réclamations concernant l'expédition de l'« Educateur » se multipliant, le soussigné regrette d'avoir à déclarer qu'une liste parfaitement au point a été établie en janvier déjà et que, dès lors, tous les avis relatifs aux adresses ont *toujours été transmis immédiatement*. Ces regrets ne sont donc pas des excuses.

W. G.

LENDEMAIN DE COURSE SCOLAIRE

La Chaux-de-Fonds qui, jusqu'ici, comme d'autres communes, autorisait les élèves à venir en classe à 9 h. de lendemain de leur course annuelle, accorde maintenant congé grâce à une demande présentée par le directeur, la matinée entière. Cette petite faveur était déjà l'avantage des classes de la Brévine et de Neuchâtel où l'on donne même congé le jeudi complet quand la course se fait le mercredi. Suggestion pour d'autres localités.

W. G.

UN CENTENAIRE

C'est une petite école de banlieue, l'école des Monts sur Le Locle qui vient de fêter ses cent ans.

Par un temps radieux, la cérémonie se déroula en plein air, le jour du solstice, sous la présidence de notre distingué collègue retraité

M. Toffel. L'histoire de l'école et de son corps enseignant fut retracée par l'instituteur qui y fit le plus long stage (42 ans), M. Charles-Bernard Jeanneret toujours alerte grâce à un optimisme et à un enthousiasme jamais en défaut. Les écoliers, métamorphosés en fleurs printanières, en baies ou en champignons, coupèrent cet exposé par de très jolis chants appropriés. Puis de nombreux discours suivirent dont nous notons ceux du président de la Commission scolaire, de deux conseillers communaux et surtout du Chef du département, M. Brandt, dont la présence fut un honneur vivement apprécié et qui prononça de fort aimables paroles. Enfin eut lieu la dotation d'une cloche toute pimpante offerte par des donateurs officiels et privés.

Félicitons notre ami, M. Hasler, président de la S.P.L. et instituteur actuel des Monts, de même que Mme Rauss, sa collègue, pour la grande part qu'ils ont eue à la réussite de cette fête. Et vive et prospère longtemps encore cette sympathique petite école !

W. G.

MISE AU CONCOURS

Un poste d'institutrice aux Verrières. — Délai d'inscription : 16 juillet 1952.

Poste de **secrétaire-administrateur** des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds.

Délai d'inscription : 1er septembre. Offres à M. A. Guinand, président de la Commission scolaire. Renseignements peuvent être obtenus et le cahier des charges consulté auprès de M. P. Perrelet, directeur. Traitement : classe V - IV.

DU RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. ANNÉE 1951

Du chapitre consacré à l'enseignement primaire, nous donnons quelques glanures susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

— La Commission consultative pour l'enseignement primaire n'a pas été convoquée en 1951.

— 31 postes étaient vacants à la fin de l'année.

— Le brevet d'aptitude pédagogique a été délivré à 1 instituteur et 13 institutrices. Les examens ont eu lieu dans les classes mêmes des candidats.

— Nous notons le bon esprit qui anime les inspecteurs dans l'exercice de leur mission, ce dont témoigne leur rapport commun. En voici quelques extraits :

« La plupart des membres du Corps enseignant » font preuve « de conscience professionnelle, de dévouement, de fermeté bienveillante à l'égard des enfants »...

» L'éducation moderne tend à développer toutes les facultés plus qu'à faire acquérir une vaste somme de connaissances. Cependant elle doit comporter une base solide qui est la langue maternelle. Nous avons

insisté sur le fait que l'étude de la langue maternelle constitue le centre de l'enseignement. Le maître d'école, a-t-on dit, et nous le répétons avec la plus grande conviction, doit être, avant tout, un maître de français. »...

« Une fois de plus, nous déclarons que l'école a le devoir de donner à l'enfant une orthographe correcte. »...

« Au cours de nos inspections, nous constatons que la plupart des maîtres travaillent avec une ardeur qui se communique à leurs élèves. Ils cherchent à perfectionner leurs méthodes et leurs procédés et il est incontestable que des progrès ont été accomplis, depuis quelques années, aussi bien dans l'enseignement du français qu'en calcul mental, par exemple. »...

« Nous déplorons vivement qu'un certain nombre de membres du Corps enseignant ne se rendent pas compte de l'importance du chant dans l'enseignement. »...

Des conférences officielles de districts : « Tous les exposés ont été remarquables et, une fois de plus, nous sommes fiers que nos maîtres présentent à leurs collègues des travaux d'une réelle valeur. »...

Nous savons gré à MM. les inspecteurs de leurs propos encourageants.

W. G.

VALAIS

U. P. P. V.

La séance de printemps s'est tenue à Sierre le 29 mai. Des 15 membres que compte le corps enseignant protestant en Valais, 11 étaient présents, dans une salle fleurie de ce collège de Planzette coquettement perché près du lac de Géronde. Le pasteur Hahn traita un sujet qui nous tient fort à cœur : « L'instruction biblique de nos enfants ». La discussion nourrie prouva une fois de plus la nécessité, l'urgence de cet enseignement, et chercha aussi les moyens de le rendre beaucoup plus méthodique et plus approfondi.

Dans la séance de l'après-midi, — local : une clairière devant un chalet — on prit connaissance des démarches laborieusement effectuées en vue d'égaliser les salaires, puis on retrouva dans les entretiens particuliers les contacts enrichissants et encourageants qui sont nécessaires.

B. P.

COMMUNIQUÉ

VOYAGE EN TURQUIE

Répondant à l'invitation de la Türkiye Muallimler Birliği, à Istanbul, la F.I.A.I. organise un voyage dont voici le programme :

Départ de Marseille, le 13 août, à 17 heures, par le vapeur « Ankara ». Courtes escales à Gênes, Naples, le Pirée. Arrivée à Istanbul le 18 août, à 17 heures.

Séjour à Istanbul jusqu'au 29 août : visites d'écoles, de musées, excursions sur le Bosphore et à Brousse, etc.

Retour : Départ le 29 août, à 13 h., pour arriver à Marseille le 3 septembre, à 7 heures (vapeur « Tarsus »).

Coût de la traversée : 28 000 fr. français en 3e classe B (sans nourriture) ; 50 000 fr. en 3e classe A, 60 000 fr. en 2e classe et 100 000 fr. en 1re classe ; ces derniers prix, nourriture comprise.

Séjour à Istamboul : Logement gratuit dans un lycée ; dans un hôtel, 600 fr. à 1000 fr. par nuit. Nourriture : au lycée, 600 fr. par jour ; dans un hôtel, environ 1000 fr. par jour.

Le voyage est strictement réservé au corps enseignant (conjoint admis).

Renseignements et inscriptions jusqu'au 22 juillet, auprès de M. G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin.

ECHANGES DE CORRESPONDANCE

Des collègues étrangers désirent correspondre avec les classes de Suisse française, allemande et italienne (dans leur langue maternelle).

Ces échanges ont pour motif de créer à partir de l'enfant une compréhension réelle entre gens de pays divers. Le monde est assez mal en point pour que cet effort d'entente se justifie.

Nous lançons un appel aux collègues de notre pays pour qu'ils entrent en contact, quelles que soient les méthodes d'enseignement qu'ils pratiquent, avec des éducateurs et des enfants d'autres nationalités.

Prière d'adresser les demandes de correspondance à M. Carlué, instituteur (commission de traduction), à **Grans** (Bouches du Rhône), France.

VARIÉTÉ

LACUNE

Il existe dans nos librairies, dans les kiosques des gares et chez les bouquinistes un nombre impressionnant de volumes et de brochures éminemment utiles et qui prévoient toutes les circonstances et tous les cas. Je n'en veux, pour exemples, que ces quelques titres pris au hasard : « Les mille façons d'accommoder les restes », « Ce que tout jeune homme devrait savoir », « Comment on écrit les lettres d'amour », « Le Guide du Major de table », le « Manuel du parfait épistolier » et j'en passe.

Mais, j'ai cherché en vain : « Ce que toute grand'mère devrait savoir ». Victor Hugo, qui a pourtant sur la conscience de quoi meubler une librairie, n'a écrit, dans cet ordre d'idées, que « L'Art d'être grand-père ».

Etre grand'maman, ce n'est plus de l'art, c'est de la stratégie. Dans les deux premières années, cela va. Il n'y a qu'à se laisser guider, conseiller, commander par la jeune maman qui a des idées très arrêtées et à laquelle la science infuse tient lieu d'expérience. Ensuite, ça se complique un peu. Le bambin n'est plus uniquement une petite chose qui dort, mange et pleure. Il trotte, parle, tire les tapis, crayonne les tapisseries, ouvre les robinets du gaz et cueille les plantes vertes. Il existe, il a des idées et, à défaut de volonté, il est volontaire. Papa et maman élèvent la voix, donnent des ordres précis et tapent sur les petits doigts indiscrets ou désobéissants.

Mais grand'maman ? Par définition déjà, elle a mauvaise réputation. Les visiteurs, les habitués de la maison disent d'elle : « Dieu sait qu'elle gâte outrageusement ce gosse ! » C'est une accusation toute gratuite.

Grand'maman a bien d'autres choses à faire. D'abord, elle doit savoir des chants et les répéter toutes les fois que c'est nécessaire, même si sa voix est fatiguée. Elle doit commenter les images des livres et connaître les cris des animaux. Mais, surtout, il faut qu'elle dessine, sur commande, une locomotive, une auto, un avion, un chien ou un cheval. Si c'est bien ça, Bébé, exigeant dit : « Encore ! » Si ce n'est pas ça, il se fâche et grand'maman doit recommencer.

Les occupations ménagères de maman et le travail de papa sont chose sacrée, mais grand'maman doit pouvoir à toute heure quitter son travail pour fabriquer un bateau ou une cocotte, faire la parade en marquant le pas ou réparer un jouet gâté. Son temps à elle ne compte pas.

J'ai idée que si quelqu'un écrivait un jour : « Ce que toute grand'maman doit savoir », il y en aurait des volumes. Victor Hugo serait enfoncé.

M. Matter.

HOTEL-RESTAURANT
DU
RAISIN
VILLENEUVE

Restauration soignée à toute heure
Spécialité de poissons
Vins de premier choix
Prix modérés
Jardin à proximité du débarcadère

FAMILLE AMMETER TÉL. 6.80.15

**SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES**

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Cazillon

S. à. r. l.

Bon goût Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

Les Grands Magasins
INNOVATION
Lausanne S. A.

**vous souhaitez
de bonnes vacances**

et se feront un plaisir
de vous adresser
prochainement
le catalogue analytique
des ouvrages de la
COLLECTION POURPRE

- ★ Des auteurs modernes
- ★ Une édition soignée
- ★ Un prix intéressant

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Une région que l'on aime revoir.....

*A quelques minutes de Vevey
par les Chemins de fer électriques veveysans*

ces endroits charmants :

ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS

ou le splendide belvédère de

Les Pléiades 1400 m.

Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22

FRINVILIER PRÈS DE BIENNE

Restaurant des Gorges du Taubenloch

Maison bien organisée pour recevoir des écoliers de passage. Grand jardin, pique-nique autorisé.

L. Queloz-Wälti



Hôtel de la Tour

BOUVERET

(Suisse)

AU BORD DU LAC LÉMAN

Face au débarcadère. Service à toute heure. Chauffage central. Eau courante chaude et froide.

Téléphone 6 91 19

S. CACHAT, propr.

Quelques buts de courses !

Le Chasseron - Les Rasses

Les Aiguilles de Baulmes

Le Suchet

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.



Maitres et élèves.....

seront enchantés d'une
belle promenade au Valais Central
dans la région du

Sierre-Montana-Crans

Récupération

Pour une récupération de **papier**,
vieux fers, vieux métaux, chiffons,
etc., une bonne adresse:

JEAN VIGLINO

fers et métaux

Chavornay

Téléphone (024) 7.31.16

Demandez partout

« ARKINA »

Eau minérale merveilleuse



Des provisions pour l'hiver

Les bouteilles à conserves « Bülach » sont là pour
vous aider. Consultez aussi notre nouvelle brochure **bleue**
« Moi aussi, je fais des conserves ». Elle remplace nos
publications antérieures et est maintenant seule valable.
On peut l'obtenir auprès de nos dépositaires, au prix de
Fr. —. 50, ou directement contre envoi de timbres-poste.

VERRERIE DE BÜLACH



Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés.
Ecoles, Pensionnats, etc.

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude

ANZEINDAZ

Le centre d'excursions des
Alpes Vaudoises p. excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.**

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Se recommande

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

Torrenthorn

s/LOÈCHE-LES-BAINS
RIGHIDU VALAIS (2459m)

Hôtel Torrentalp

Propriété Orsat-zen-Ruffinen Tél. 5.41.17
Deux heures et demie au-dessus de
Loèche-Les-Bains. Excellent chemin à
mulets. Panorama grandiose sur tous les
4000 de nos Alpes. Ouvert vers fin juin
au 15 septembre. Maison confortable,
40 chambres, cuisine soignée.

UN AUTRE
« CHEZ SOI »

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES

BEIGNETS AU FROMAGE

RESTAURATION ET VINS

CONNUS AU LOIN

Tél. 2363 63 R. Hottinger

Pour votre course d'école, visitez le

PORT DU RHIN A BALE

Voyage à la fois instructif et captivant. De la terrasse de la tour du Silo (accessible par ascenseur moderne) vous jouissez d'un coup d'œil incomparable sur toute la ville. Panorama sur toute la région environnante, s'étendant du Jura à la Plaine d'Alsace et la chaîne des Vosges, du Pays de Bade et la Forêt Noire. Vue dominante sur le port avec son intense trafic.

Visite du port et excursion jusqu'aux Ecluses de Kembs par le bateau GLARUS.

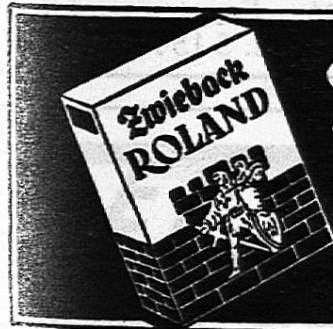
La course est commentée par le capitaine du bord par haut-parleur.
S'adresser à la *Schweizerische Reederei A.G., Basel 2 - Tél. (061) 4.98.98*

LES GIETTES s/ Monthey - Café Restaurant de la Forêt

Toutes consommations pour écoliers aux prix les plus modérés

Joli but de promenade

Le tenancier : Jos. Saillen



Zwieback ROLAND

pour les exquis
croûtes aux fruits!



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

396

MONTREUX, 26 juillet 1952

LXXXVIII^e année — N° 26

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Agrémentez vos vacances, en vous adonnant à l'art
PHOTOGRAPHIQUE

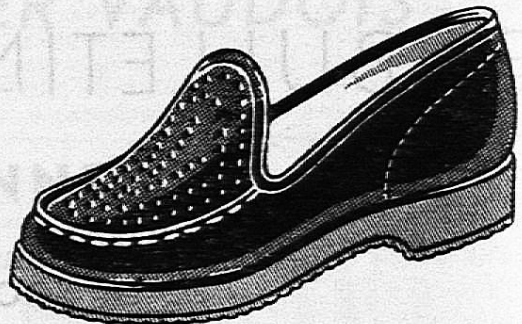
Pour de bons films et des travaux soignés

Adressez-vous aux spécialistes de la branche

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

Une chaussure idéale pour l'été

En toile blanche, rouge ou bleu
Sem. mousse. Pour dames **980**



CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

MEUBLES HEIDER
MAISON FONDÉE EN 1860
91 ANS D'EXPERIENCE
100% SUISSE
BEL-AIR METROPOLE LAUSANNE

Prix les plus bas - Garantie 20 ans

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE
Montreux
EAU MINÉRALE ALCALINE

VACANCES

Les Diablerets	1 semaine	Fr. 98. —
Lugano	1 >	> 125. —
Porto-Ceresio	1 >	> 80. —
Riccione	1 >	> 133. —
Rome-Naples-Capri	9 jours	> 415. —
Barcelone-Les Baléares	9 jours	> 338. —
Venise-Dolomites	1 semaine	> 258. —

LAVANCHY & C^{ie} S.A.

Agence - LAUSANNE 16, place St-François - (SBS)